

2025_18_AC_Jurys_examens_SMPM_ESR_Diplome_d_Etat_Ergotherapeute

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute,

Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et portant dispositions diverses,

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,

Vu l'arrêté n° 2023-456 du 21 décembre 2023 de la Région Provence Alpes Côte d'Azur portant autorisation d'un institut de formation préparatoire au diplôme d'Etat d'ergothérapeute – Aix-Marseille Université,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Les jurys semestriels de validation des unités d'enseignement et d'attribution des crédits du diplôme d'Etat d'ergothérapeute sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

ERGOTHERAPIE 1^{ère} année
Semestres 1 & 2 – jury de 1^{ère} année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>
<u>Président(e)</u> : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent <u>Suppléant(e)</u> : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie
<u>Liste des membres</u>
Monsieur le Professeur ATTARIAN Shahram Madame BLANC Catheline Madame DESPRES Géraldine Monsieur le Professeur FELICIAN Olivier Madame GIRAUDIER Anaïs Monsieur PAVE Julien Monsieur le Professeur ROCHWERGER Richard Alexandre Madame le Professeur SARLON Gabrielle

ERGOTHERAPIE 2^{ème} année

Semestres 3 & 4 – jury de 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent
Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline
Madame DESPRES géraldine
Madame GIRAUDIER Anaïs
Monsieur le Professeur CERMOLACCE Michel
Monsieur PAVE Julien
Monsieur le Professeur THUNY Franck

ERGOTHERAPIE 3^{ème} année

Semestres 5 & 6 – jury de 3^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent
Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline
Madame DESPRES Géraldine
Madame le Professeur DAUMAS aurélie
Madame GIRAUDIER Anaïs
Monsieur PAVE Julien

Article 2 : Le Doyen de la Faculté **des Sciences Médicales et Paramédicales de Marseille** ou le Directeur **de l'Ecole des Science de la Réadaptation** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille le 16/11/2025



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales